

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 288/2024

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue de la Gare et
rue de la Petite Maison Bleue – HERZEELE – S.A DUVAL**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 02/10/2024 – de Mme RACOLLIER Chloé – S.A DUVAL– TSA 70011-chez SOGELINK

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de nouveaux branchements d'eau potable, rue de la gare et rue de la petite maison bleue ;

A R R E T E:

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée par feux tricolore et limitée à 30km/h, au droit des travaux de réalisation de nouveaux branchements d'eau potable – rue de la gare et rue de la petite maison bleue, à compter du 14/10/2024 pour un délai d'intervention dans les 30 jours calendaires.

ARTICLE 2 : La Sté DUVAL –TSA 70011 chez Sogelink chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Mme RACOLLIER Chloé – S.A DUVAL– TSA 70011-chez SOGELINK e-mail : sa-duval-d@demat.sogelink.fr

Fait à HERZEELE, le 03 octobre 2024

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 03 octobre 2024

Le Maire,
S.FRANCKE

